

Code de conduite des parents

Le CHL s'engage à assurer que tous les patineurs du CHL ont l'occasion de participer aux entraînements dans un environnement accueillant et sans danger, qui encourage et favorise leur développement. Les parents ont une énorme influence sur les expériences des patineurs dans le sport. La relation d'un patineur avec ses parents et la façon dont ses parents se comportent dans l'environnement du CHL déterminent la qualité de l'expérience d'un patineur.

Ce code s'applique à tous les parents qui sont membres du CHL ou dont les enfants sont membres du CHL. Les parents respecteront ce code en tout temps durant leur participation dans toute compétition ou activité du CHL, y compris les entraînements.

On s'attend à ce que tous les parents se conduisent de façon responsable, conformément aux valeurs de l'esprit sportif, de l'intégrité, de la communication ouverte et du respect mutuel.

- Les parents devront toujours avoir un comportement modèle positif et responsable, et communiquer à leur fils ou leur fille qu'ils s'attendent à ce qu'ils se comportent de la même façon. Les parents assumeront, en majeure partie, la responsabilité du comportement et de l'attitude de leur fils ou de leur fille sur la glace et hors glace.
- Les parents doivent en tout temps traiter toutes les personnes et les biens avec dignité, courtoisie et respect, y compris mais sans s'y limiter les patineurs, les entraîneurs, les officiels, et bénévoles, les autres parents et toute autre personne qui fait partie du CHL ou des autres organismes qui exercent leur activité à Kockelscheuer.
- Les parents doivent s'abstenir de tout comportement ou commentaire blasphématoire, insultant, importun, sexiste, raciste, offensant, irrespectueux ou sinon injurieux, et de toute attitude hostile ou violente.
- Les parents doivent souligner l'importance des valeurs comme l'esprit sportif, le respect, la coopération, la compétition et le travail d'équipe à leur fils ou leur fille et les féliciter de concourir loyalement, de participer et de perfectionner leurs compétences.
- Les parents donneront l'exemple et encourageront leur fils ou leur fille à maintenir un bon équilibre entre le patinage et leur vie (p. ex. école, autres activités, activités sociales, etc.).
- Les parents donneront l'exemple et encourageront des choix d'aliments équilibrés et sains et souscriront à un style de vie actif et sain.
- Les parents seront conscients de l'engagement nécessaire à la pratique du patinage artistique mais garderont des attentes raisonnables en ce qui concerne la participation au patinage de leur fils ou de leur fille et mettront l'accent sur le développement et le plaisir de leur enfant.
- Les parents favoriseront la confiance en soi chez leur fils ou leur fille en ce qui concerne le perfectionnement de leurs aptitudes et habiletés et éviteront toujours les comparaisons avec les autres patineurs.

- Les parents célébreront l'acquisition d'habiletés et l'atteinte des buts de leur fils ou de leur fille.
- Les parents, de concert avec l'entraîneur du CHL et le patineur du CHL, seront considérés membres d'une équipe dont la principale préoccupation est le progrès et le développement de l'enfant dans son ensemble. Les parents respecteront le fait que l'entraîneur du CHL est responsable du développement sur glace et hors glace de l'athlète et est habilité à ce titre. Le rôle du parent sera de s'intéresser sainement au progrès et au développement de son enfant et d'être responsable de la nutrition, du repos, de l'adhésion au régime d'entraînement hors glace établi par l'entraîneur di CHL ou tout autre professionnel en conditionnement physique, de la santé générale, de l'équilibre dans la vie et du soutien moral et émotionnel de l'enfant.
- Les parents s'assureront que leur fils ou leur fille possède l'équipement et les vêtements de patinage appropriés.
- Les parents ne fourniront jamais d'alcool, tabac, ou de drogues à des mineurs dans un environnement du CHL.
- Les parents ne fourniront jamais de drogue ou de substance destinée à augmenter la performance ni n'en recommanderont l'utilisation.
- Les parents éviteront tout comportement qui jette le discrédit sur le CHL, y compris mais sans s'y limiter une consommation abusive d'alcool et l'utilisation de drogues.
- Les parents soutiendront ouvertement cette politique sur le code de conduite et prendront les mesures voulues pour s'assurer que les autres parents respectent et soutiennent cette politique sur le code de conduite.
- Les parents observeront en tout temps les politiques, les procédures, les règles, les normes et l'éthique du CHL.